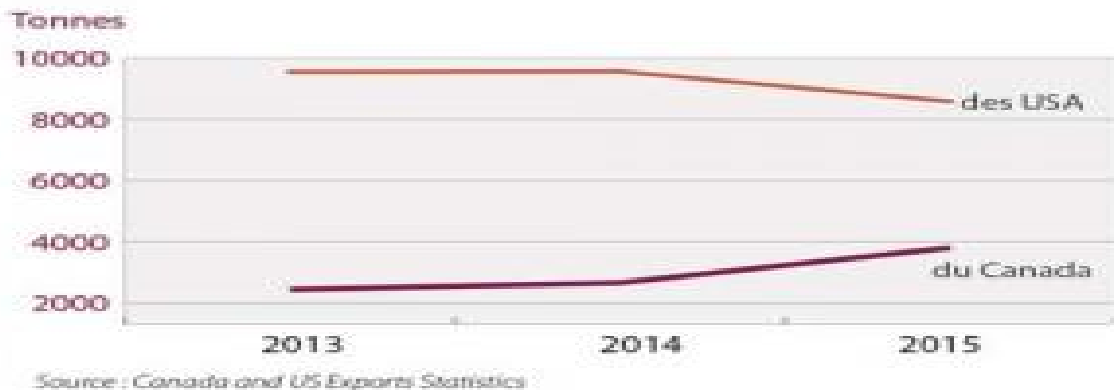


Homard américain : l'Europe fermera-t-elle ses portes au vivant ?

Exportations de homards américains vivants

vers l'Union européenne



En deux ans, l'entrée de homards américains vivants dans l'Union européenne a progressé de 400 tonnes. Si le marché se fermait, le manque à gagner avoisinerait les 75 millions de dollars canadiens et 45 millions de dollars américains. Des sommes non négligeables.

Le 18 mars, le gouvernement suédois a demandé à la Commission européenne d'examiner sa demande d'interdiction d'importer des homards *americanus* vivants.

Une demande réalisée au nom du principe de précaution face à des espèces exotiques invasives. Un sujet d'actualité en Europe où, depuis 2013, une proposition de texte vise à coordonner les efforts de chacun des pays membres face à des espèces invasives végétales ou animales sur le continent : elles seraient à l'origine de 12 milliards de dégâts.

Avec 32 homards *americanus* capturés dans les eaux suédoises, 32 dans celles de Norvège, 26 dans celles du Royaume Uni, deux en Islande et seulement un au Danemark depuis 2006, le mot « invasion » peut sembler un peu fort. La plupart semblent avoir été rejetés à la mer par des particuliers, des restaurateurs...

Mais ce qui inquiète les scientifiques suédois c'est la découverte de femelles porteuses d'œufs hybrides. À terme, ils jugent possible le risque de disparition ou de forte raréfaction du homard européen.

Dans un même environnement, le homard américain, plus prolifique et adaptable, pourrait menacer l'existence du homard européen, une espèce clé de l'économie européenne.

Dans un document de 85 pages, étayé avec sérieux, les Suédois évoquent aussi les risques de maladies qui pourraient être transmises par les homards américains, à

commencer par la gaffkemia, maladie du sang. Les Canadiens contestent en indiquant ne plus avoir connu cette maladie depuis 10 ans.

Face aux enjeux économiques, alors que la Norvège a déjà interdit l'importation de homards vivants depuis le 1er janvier 2016, les Américains et les Canadiens craignent la décision des Européens.

Celle-ci pourrait être délivrée en juin. Mais si pour les Nord-Américains c'est à la Suède de faire la preuve des risques réels d'invasion, l'Europe pourrait, elle, trancher en faveur du principe de précaution, sauf à ce que les scientifiques du Canada et des États-Unis n'affûtent leurs contre-arguments.

Source : <http://pdm-seafoodmag.com/lactualite/detail/items/homard-america-in-leurope-fermera-t-elle-ses-portes-au-vivant.html>